



Le mardi 29 juin 2010 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 23 juin 2010 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mmes Christiane DECANter, Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Marguerite LEBLANC, M. Eric DESREUMAUX, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, , Adjoints au Maire, M. Etienne LEFEBVRE, Mmes Jeannine DELOMBAERDE, Marie-Paule LEPERS, Edith MINNE, M. Pierre BOURGOIS, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, M. Didier DUPE, Mme Nathalie HERBAUX, M. Alexandre MEZIERE, Mme Martine SOINNE, Melle Juliette KOWALSKI, M. Mario GONZALEZ, , M. Jean-Max LEFEBVRE

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Pierre ZIMMERMANN (à M. Alain FAUVARQUE), M. Xavier RUYANT (à Mme Anne-Catherine DERVILLE), Mme Danièle PETIT (à Mme C. DECANter), Mme Béatrice TONNEAU (à M. Bernard JEAN-BAPTISTE), Mme Séverine BRUNEEL (à M. Mario GONZALEZ)

Absents excusés : MM. Dominique SERGENT, Yves ROOSES

Absent : M. Jean-Pierre LEMAI

N° 10-3-13

Affaires juridiques

Acquisition de terrains

Rapport de M. le Maire,

La mise en œuvre de la politique foncière de la ville et la nécessité de réaliser des aménagements d'espaces publics ont amené la commune à engager un processus de négociation avec un propriétaire foncier.

Celle-ci a abouti à la rédaction d'un projet d'accord entre les parties permettant d'identifier le patrimoine concerné, son affectation, son prix de cession. Pour l'année 2010, les propositions d'acquisitions concernent :

-une parcelle sise avenue du Général de Gaulle au droit de l'aérodrome cadastrée section B n° 3914 pour 428m² pour un montant de **1926,00€** ;

-des parcelles sises Carrière Lebrun cadastrées section BI n° 49 et 88 pour partie correspondant à une surface d'environ 116m² pour un montant estimé à **522,00€** ;

-des parcelles sises chemin des Grands Obeaux cadastrées section B n° 1469 pour 3219m² et B 3907 pour 3750m² pour un montant de **31360,50€** ;

-des parcelles sises avenue du Général de Gaulle à l'entrée de l'aérodrome cadastrées section B n° 3913 pour 2904m², B 3911 pour 261m² et B 3912 pour partie correspondant à une surface d'environ 167m² pour un montant estimé à **14994,00€**.

La valeur vénale de ces parcelles a été fixée à 4,50€/m².

Des divisions parcellaires devront faire l'objet d'un document d'arpentage établi par un géomètre. Les surfaces pourront alors être établies de manière définitive ainsi que le prix d'acquisition.

Ceci étant exposé, nous vous invitons :

- à approuver l'acquisition des parcelles susmentionnées pour un montant total estimé à **48802,50€**.
- à autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes à intervenir.

La dépense sera imputée sur le crédit ouvert à cet effet, fonction sous fonction 71 nature 2138 sous l'intitulé «autres constructions».

Travaux Préparatoires CA du 15 juin 2010 Commission générale du 22 juin 2010
--

Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire